



Rentrée 2012-13 dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche

La grande consultation organisée au pas de course par le gouvernement sous le titre pompeux des Assises de l'ESR, est loin de répondre aux attentes du monde universitaire et de ses usagers.

Les auditions qui ont eu lieu ne font que confirmer les craintes que nous avons émises,

- Les acteurs du secteur privé ou associatifs voire des institutionnels, sont consultés au même titre que les organisations syndicales représentatives des personnels.
- La consultation est menée à la hussarde par le comité de pilotage : 10 minutes d'exposé et 20 minutes de questions.

Il s'agit de toute évidence pour le gouvernement d'une opération visant à donner l'illusion d'une consultation, à désamorcer les revendications des personnels et à gagner du temps afin de permettre que cette rentrée universitaire s'engage dans la continuité de toutes les contre-réformes précédentes. Pendant ce temps là les universités passées aux RCE et confrontées pour la plupart à de graves difficultés financières, sont en train de renégocier le même dispositif des compétences élargies avec l'Etat. Par ailleurs des dégraissages massifs de personnels contractuels ont eu lieu pendant l'été, sous prétexte de dépassement de la masse salariale de l'établissement.

De plus la volonté affichée clairement par le gouvernement de régionaliser ces assises, sous tutelle des préfets et des présidents de régions, ne fait que renforcer nos craintes d'une territorialisation de l'ESR, qui organiserait le transfert des compétences, sans moyen supplémentaires, aux régions, notamment en matière de :

- Diplôme, contenus et choix de formations,
- Pilotage de la recherche,
- Gestion des personnels et des carrières.
- Droits d'inscription.

et qui mettrait fin également à l'indépendance des établissements et des agents, vis-à-vis de toute emprise politique, économique, religieuse ou idéologique.

Le véritable changement ne peut se faire qu'avec l'abandon des politiques des gouvernements précédents qui sous couvert d'excellence ont organisé la concurrence généralisée entre les universités, la mise sous contrôle de la recherche publique au profit d'intérêts privés, le désengagement généralisé de l'État.

La Ferc-sup CGT réaffirme son attachement au principe d'un service public d'Enseignement Supérieur et de la Recherche, garantissant l'égalité des droits de tous à l'accès aux études en tout point du territoire et quelle que soit l'origine sociale dans le respect des principes républicains d'égalité, de transparence et de collégialité.

C'est pourquoi la Ferc-sup CGT revendique :

- l'abrogation de loi LRU et des RCE
- l'abandon de la politique de contractualisation et d'« excellence »
- le retour à une gestion nationale et démocratique de l'ESR
- titularisation de tous les contractuels sur emplois permanents

Ces mesures sont un préalable à la mise en place d'une nouvelle politique de l'ESR conforme l'intérêt de la nation.

Pour l'ensemble de ces raisons, ces assises, tant nationale que régionales, ne peuvent constituer un cadre de concertation ni même de négociation. En aucune façon, la Ferc-sup ne saurait être liée aux résultats de cette consultation par les Assises, elle continuera d'œuvrer pour la défense de ses revendications.

Montreuil, le 14 septembre 2012